



Fondation

Chrëschte mam Sahel
Chrêtiens pour le Sahel



enda

**Projet de promotion des transitions agroécologique et
énergétique pour l'emploi et le climat dans les communes de
Paoskoto et Taiba Naissène au Sénégal**

“Sellal mbay”

Appel d'offre ED SMB -11- 24/01

**Appel d'offre – recrutement d'entreprises pour la construction
d'infrastructures d'élevage et de conservation**

Novembre 2024

1. Contexte et justification

L'arrondissement de Paoskoto comprend le grand bassin versant de Keur Diatta, d'une superficie de 588,8 km². Ce bassin versant Keur Diatta fait l'objet d'une entente intercommunale (Dabaly, Darou Salam, GainthKaye, Nioro du Rip, Paoskoto, Porokhane et Taïba Niassène) dont une des missions est d'assurer une gouvernance concertée des ressources en eau partagées et des infrastructures économiques transcommunales.

Dans cette zone du bassin arachidier, les principales activités économiques sont l'agriculture, la pêche et dans une moindre mesure l'élevage. La majorité des ménages sont, en effet, engagés dans des activités agricoles, qui constituent leur principale source de nourriture et de revenus. Les activités de production végétale sont pratiquées par 98,1% des ménages, tandis que l'élevage concerne un peu moins d'un tiers d'entre eux et se concentre principalement sur les pratiques traditionnelles, l'embouche et, dans une moindre mesure, l'aviculture. En ce qui concerne les activités non agricoles, elles engagent 78,8% des ménages et concernent principalement le commerce, l'artisanat et les services. Les populations de cette zone sont donc tributaires de ces activités afin d'assurer leur sécurité alimentaire.

Or, cette zone fait face à plusieurs contraintes de différentes natures dont : la double dépendance aux pluies et aux intrants chimiques dans un contexte **de variabilité et changement climatique** causant beaucoup de pertes et dommages liés, entre autres, à : une forte dégradation de la fertilité des sols **par la salinisation** ; le faible accès et coût élevé de l'énergie pour la maîtrise de l'eau et la gestion des pertes post récoltes ; l'insuffisance des investissements pour la réalisation des ouvrages nécessaires à l'amélioration de la fertilité des sols ; la faiblesse de règles de gestion collective des ressources en eau partagées (Bassin Keur Diatta) ; la faible attractivité des terroirs pour impulser une dynamique locale d'employabilité et d'insertion des jeunes dans le tissu économique local.

L'ensemble de ces contraintes combinées entraînent une dégradation des espaces de production, une baisse des rendements agricoles et une réduction de la biodiversité animale et végétale. Ainsi, ces facteurs constituent une menace pour la sécurité alimentaire et un frein au développement économique et social de ces collectivités territoriales. Or, les facteurs environnementaux accentuent cette problématique, là où les emplois dans l'agriculture et la pêche permettent de moins en moins de subvenir aux besoins des familles.

Ainsi, des solutions endogènes deviennent imperatives pour faire face à ces grandes problématiques que sont la réduction des activités agricoles, en privilégiant particulièrement l'employabilité des jeunes. C'est dans ce cadre que ENDA TM en collaboration avec les entités soeurs, ENDA ENERGIE et ENNDA PRONAT, a initié le « **Projet de promotion des transitions agroécologique et énergétique pour l'emploi et le climat dans les communes de Paoskoto et Taïba Niassène** » qui est une contribution à la résilience des communautés démunies en milieu rural au Sénégal pour faire face aux défis de la lutte contre la pauvreté, des effets du changement climatique, de la gestion durable des terres et de l'accès aux services énergétiques durables.

2. Objectifs de l'appel d'offre

2.1. Objectif global

Le présent appel à candidature a pour objet de recruter un ou des prestataire (s) pour la construction d'infrastructures **d'élevage et de conservation** pour le compte de l'Organisation Non Gouvernementale ENDA ENERGIE, dans le cadre du Projet « Sállal Mbay » (Projet de promotion des transitions agroécologique et énergétique pour l'emploi et le climat) dans les villages de Gapakh et de Keur Gaye Yacine, respectivement situés dans les communes de Paoskoto et de Taïba Naissène, département de Nioro, région de Kaolack.

Le marché de cet appel d'offre est constitué en trois lots :

- **Lot 1 : Construction de 02 poulaillers et 02 magasins juxtaposés avec installation électrique solaire pour l'éclairage**
- **Lot 2 : Construction de 01 unité de séchage et de conservation de produits agricoles post récolte avec installation électrique solaire pour l'éclairage**
- **Lot 3 : construction 02 bassins piscicoles pour l'élevage de poisson avec système d'évacuation gravitaire**

2.2.Objectifs spécifiques

- Avant attribution du marché :

Il s'agira spécifiquement pour les entreprises soumissionnaires de :

- ✚ Fournir toutes les informations relatives au statut juridique de l'entreprise (Registre de commerce, NINEA, compte bancaire, ...)
- ✚ Fournir les attestations de service fait pour les travaux similaires à celui-ci ;
- ✚ Proposer une offre technique et financière bien détaillée avec un devis ;
- ✚ Fournir les CV des membres du personnel qui sera mobilisé ;
- ✚ Décrire la logistique qui sera mobilisée lors de l'exécution des travaux ;
- ✚ Fournir un calendrier d'exécution pour une durée de 30 jours.

L'offre sera présentée deux parties :

- 1- **La partie technique A** : Doit décrire la nature des matériaux et leur qualité y compris toutes informations techniques relatives au dimensionnement à l'installation, au plan proposé et à la norme. Les entreprises doivent proposer des plans détaillés pour chaque lot en y intégrant les plans d'installation électrique et de plomberie.
- 2- **La partie financière B** : Doit renseigner en détail l'ensemble des coûts en CFA dans un tableau en fonction de chaque lot.

- Après attribution du marché :

Il s'agira spécifiquement pour l'entreprise sélectionnée, de :

- ✚ Visiter les lieux où les travaux seront entrepris, afin de disposer de tous les renseignements concernant le terrain.
- ✚ Fournir tous les équipements, matériels, et ressources humaines nécessaires à la réalisation des ouvrages ;

- ✚ Effectuer tous les travaux des gros œuvres jusqu'à la livraison définitive des ouvrages ;

3. Résultats attendus

Toutes les offres techniques et financières sont déposées ;
Une séance d'ouverture des plis à laquelle tous les soumissionnaires sont conviés est organisée par ENDA ENERGIE ;
Une évaluation des offres techniques et financières est effectuée ;
Le marché est attribué à l'entreprise ayant fourni la meilleure proposition technique et financière ;
Les sites d'implantation des infrastructures sont visités avec l'entreprise sélectionnée ;
Toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des travaux sont prises par l'entreprise sélectionnée (y compris la mobilisation du personnel et de la logistique) ;
Les travaux sont réalisés et livrés ;
À la fin des travaux, et pour donner suite aux vérifications directes faites sur les chantiers, un rapport final attestant l'effectivité de tous les travaux est élaboré et fourni ;
Des missions de suivi et de contrôle périodiques sont effectuées par l'équipe du projet ;
Une réception des travaux en bonne et due forme est faite par l'équipe du projet ;
Une attestation de "service fait", sera délivrée par ENDA ENERGIE.

4. Méthodologie

Après dépôt des offres, suivi de l'ouverture des plis, un comité d'évaluation se réunira pour effectuer l'évaluation technique et financière à la suite de laquelle le marché sera attribué à l'entreprise qui aura fourni une offre avec le meilleur rapport coût qualité selon les lots. Les lots peuvent être attribués séparément aux soumissionnaires en fonction du rapport coût qualité. L'entreprise bénéficiaire d'un marché aura toute la responsabilité des travaux de fourniture, d'installation et de construction des infrastructures.

L'équipe du projet aura la responsabilité de contrôler la qualité des travaux pendant et à la fin des travaux de construction pour s'assurer du respect des prescriptions techniques émises sur l'offre technique, de la qualité et surtout la durabilité des infrastructures. L'entreprise recevra ses paiements en fonction de l'état d'avancement des travaux ; le paiement se fera comme suit :

Tranches	Montant sur le cout global	Période
Première avance	60%	Après signature contrat
Deuxième avance	30%	Après 90% d'exécution des travaux
Troisième avance (solde)	10%	Exécution effective des travaux

5. Informations sur les sites et dimensionnement

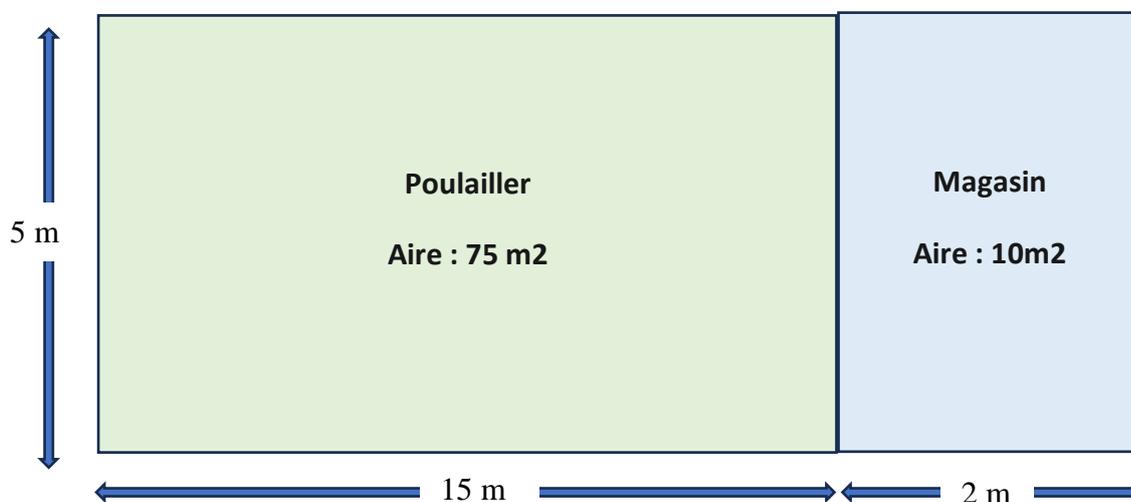
Lot 1 : Construction de 02 poulaillers : un poulailler par site

Site 1 : village de Gapaph, commune de Paoskoto, Département de Nioro Région de Kaolack, coord (Lat : 404813 ; log : 1551156)

Site 2 : village de Keur Gaye Yacine, commune Taiba Niassène, Département de Nioro, Région de Kaolack, coord (Lat : 1347460 ; log : 1533866)

Type d'infrastructure à construire	Dimensions
Poulailler et magasin juxtaposés avec installation électrique solaire pour l'éclairage	Longueur poulailler : 15m Largeur poulailler : 5m Longueur magasin : 5m Largeur magasin : 2m Hauteur en forme de pente min 5m ; max 6m

Schéma en plancher des poulaillers



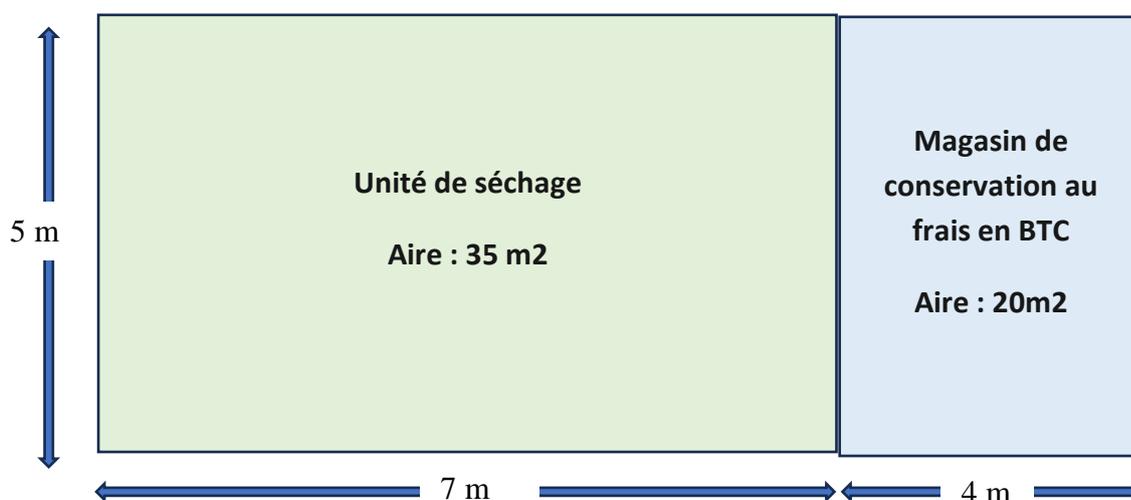
Lot 2 : Construction de 01 unité de séchage et de conservation de produits horticoles post récolte

Site : village de Keur Gaye Yacine, commune Taiba Niassène, Département de Nioro, Région de Kaolack, coord (Lat : 1347460 ; log : 1551156)

Type d'infrastructure à construire	Dimensions
------------------------------------	------------

Construction de 01 unité de séchage et de 01 magasin en BTC de conservation de produits horticoles post récolte juxtaposés avec installation électrique solaire pour l'éclairage	Longueur unité de séchage : 7m Largeur unité de séchage : 5m Longueur magasin de conservation 5 m Largeur magasin de conservation 4 m Hauteur en forme de pente min 5m ; max 6m
---	---

Croquis/schémas plancher



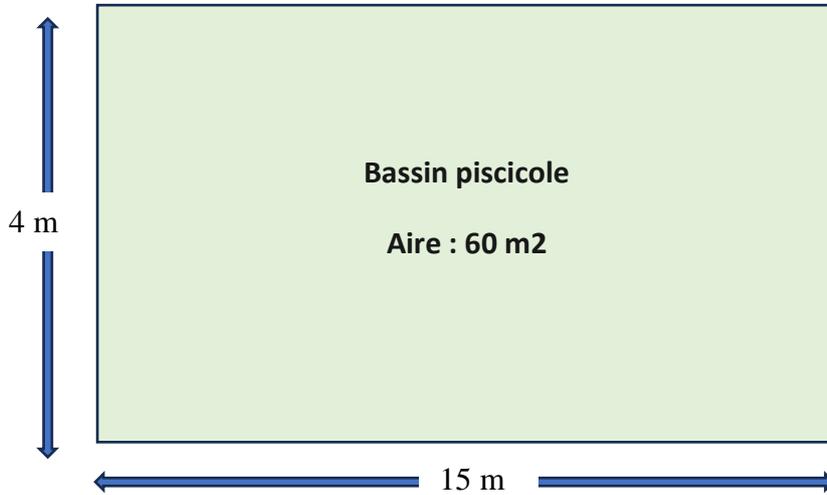
Lot 3 : **construction 02 bassins piscicoles**

Site 1 : village de Gapaph, commune de Paoskoto, Département de Nioro Région de Kaolack ? coord (Lat : 404813 ; log : 1551156)

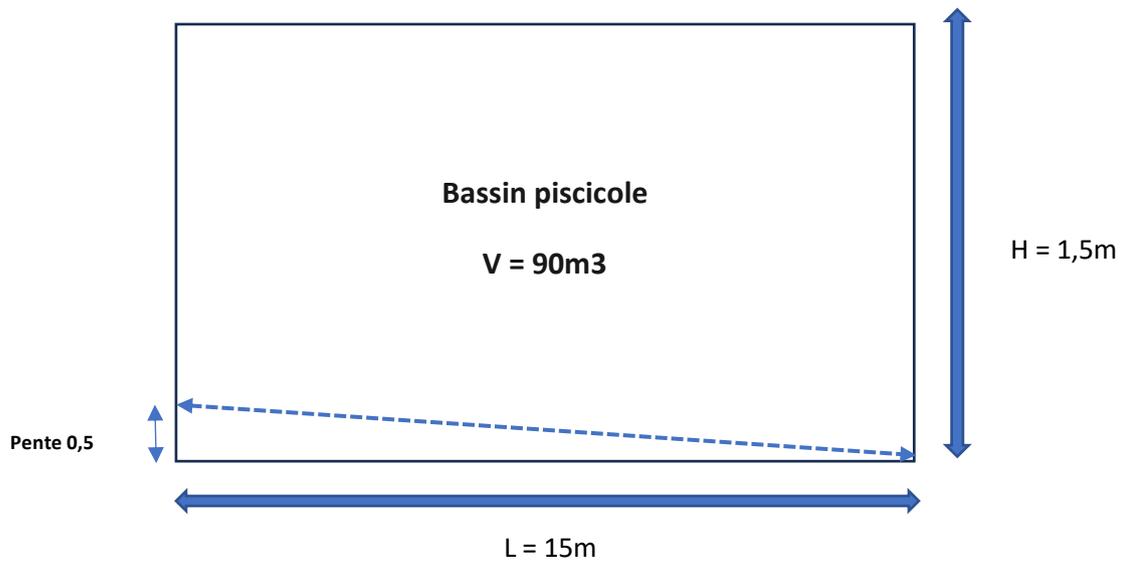
Site 2 : village de Keur Gaye Yacine, commune Taiba Niassène, Département de Nioro, Région de Kaolack, coord (Lat : 1347460 ; log : 1551156)

Type d'infrastructure à construire	Dimensions
Construction de bassins piscicoles pour l'élevage de poisson avec système d'évacuation gravitaire	Longueur : 15m Largeur : 4m Hauteur de fondation au sol 0,4 cm Hauteur 1,5 m à partir du sol Pente 0,5m

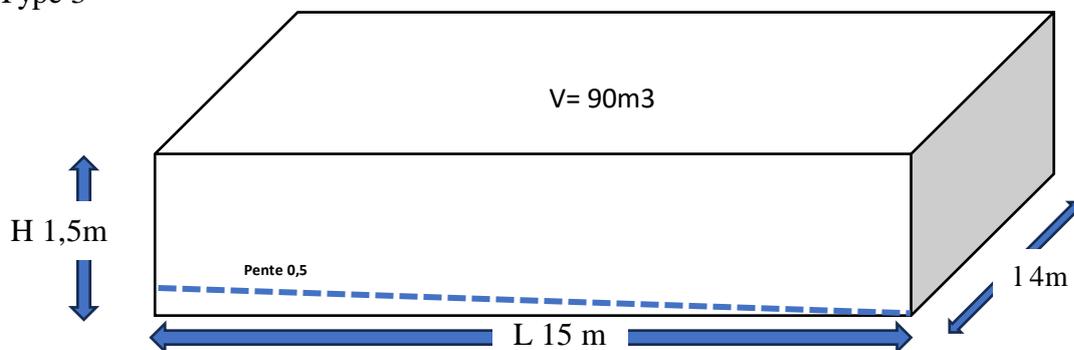
Croquis/schémas : coupe en plancher



Croquis/schémas : coupe en hauteur



Type 3



Dépôts des offres

Sont éligibles les entreprises formelles ayant des papiers juridiques et qui s'activent dans les domaines de la construction en Bâtiments et Travaux Publics, en BTC et en installation électrique.

Les offres portant la mention « construction d'infrastructures d'élevage et de conservation) » seront reçues en version électronique à l'adresse gning1@hotmail.fr avec copie ngommodou03@gmail.com et tasse.faye@endatiersmonde.org.

La date limite des dépôts est fixée au plus tard le 19 novembre 2024 à 10H.